

INSCRIPTION / DECOUVERTE RELAIS

Autorisation du représentant légal pour tout concurrent mineur (minime à junior) :

NOM de l'équipe :

NATATION

NOM Prénom :

Né(e) le : Sexe : F M

Adresse :

Email : Tél. :

Si licencié n° : Club :

(À remplir obligatoirement par le représentant légal)

Je soussigné(e)..... autorise mon enfant :..... à participer au « Raid du cap » de Ste-Adresse. Je joins **un certificat médical « d'aptitude à la pratique du sport en compétition » de moins d'un an à la date de l'épreuve ou copie de ma licence de triathlon.** Mon enfant et moi-même avons pris connaissance du règlement de l'épreuve et nous nous engageons à le respecter.

Signature (du représentant légal) :

VTT

NOM Prénom :

Né(e) le : Sexe : F M

Adresse :

Email : Tél. :

Si licencié n° : Club :

(À remplir obligatoirement par le représentant légal)

Je soussigné(e)..... autorise mon enfant :..... à participer au « Raid du cap » de Ste-Adresse. Je joins **un certificat médical « d'aptitude à la pratique du sport en compétition » de moins d'un an à la date de l'épreuve ou copie de ma licence de triathlon.** Mon enfant et moi-même avons pris connaissance du règlement de l'épreuve et nous nous engageons à le respecter.

Signature (du représentant légal) :

COURSE À PIED

NOM Prénom :

Né(e) le : Sexe : F M

Adresse :

Email : Tél. :

Si licencié n° : Club :

(À remplir obligatoirement par le représentant légal)

Je soussigné(e)..... autorise mon enfant :..... à participer au « Raid du cap » de Ste-Adresse. Je joins **un certificat médical « d'aptitude à la pratique du sport en compétition » de moins d'un an à la date de l'épreuve ou copie de ma licence de triathlon.** Mon enfant et moi-même avons pris connaissance du règlement de l'épreuve et nous nous engageons à le respecter.

Signature (du représentant légal) :

Joindre au HAC TRIATHLON le règlement de 30€ (inscription sur place 36€)

VILLE DE
SAINTE-ADRESSE



LE
HAVRE
SEINE
MÉTROPOLÉ

PONTICELLI



Société
des Régates
du Havre

TRIATHLON RAID DU CAP STE-ADRESSE



TRIATHLON POUR TOUS
DPT: 14H30 → 300M NATATION
2,5KM COURSE À PIED → 10KM VTT
→ 2,5KM COURSE À PIED ÉQUIPE OU INDIVIDUEL



AQUATHLON AVENIR
DPT: 10H AU LOCAL M.N.S 6-15 ANS
→ 50M à 200M NATATION
→ 300M à 1,2KM COURSE À PIED

DIM 06 SEPT. 2020

INSCRIPTIONS → WWW.KLIKEGO.COM
WWW.HACTRIATHLON.COM ← INFOS



Bulletin à envoyer ou à déposer à l'accueil de la Mairie de Sainte-Adresse :

1 rue Albert Dubosc, 76310 Ste-Adresse.

Joindre un certificat médical ou une copie de licence FFtri
et le règlement (ordre du chèque : HAC TRIATHLON).

Retrait des dossards possible chez Giant Le Havre le samedi 5 septembre de 14h30 à 18h.

Inscription en ligne possible sur www.klikego.com (avec surcoût)

(Clôture des inscriptions en ligne le vendredi 4 septembre 16h)

REGLEMENT / TRIATHLON POUR TOUS

Article 1 : Principe d'organisation

Le Raid du Cap est un cross triathlon de forma XS, co-organisée par le HAC Triathlon et la ville de Sainte-Adresse. Il a lieu le dimanche 6 septembre 2020 à 14h30 et comprend dans l'ordre, un enchaînement de natation en mer, de course à pied, de VTT et de nouveau de course à pied sans arrêt de chronomètre.

Article 2 : Horaires

Briefing obligatoire 15 minutes avant le départ. Les dossards sont à retirer au plus tard 1h30 avant l'épreuve au PC Course, route du Cap (rond-point de la Hève). Attention ! Après avoir retiré le dossard, déposer le VTT dans le parc à vélos situé à proximité du PC Course. Départ à 14h30 au local MNS, promenade François Lebel.

Article 3 : Conditions d'inscription

Pour les non licenciés une carte « Pass journée » est souscrite, le prix est inclus dans le tarif de l'inscription. La présentation d'un **certificat médical d'« aptitude à la pratique du sport en compétition » datant de moins d'un an est obligatoire**. Il devra être fourni lors de l'inscription. Chaque concurrent est inscrit selon sa catégorie d'âge : cadet, junior, senior ou master (les minimes sont autorisés à participer en équipe).

Tarifs :

- En individuel 15 € (20 € le jour de l'épreuve),
- En relais 30 € (36 € le jour de l'épreuve).

Article 4 : Parcours

- 300m de natation en mer.
 - 2,5km de course à pied.
 - 2 boucles de 5km en VTT sur les hauteurs de Sainte-Adresse.
 - 2,5km de course à pied.
- A l'issue de la partie nautique, les concurrents placeront leurs affaires de natation (combinaison, lunettes, ...) dans des sacs numérotés et redistribués par l'organisation à l'arrivée de la course.

Article 5 : Classement et récompenses

Il sera établi un classement masculin, féminin et par équipe. Les catégories d'âge figurant dans l'article 3 seront prises en compte pour départager les concurrents. Les vainqueurs individuels de chaque catégorie seront récompensés. Le classement sera établi selon les règles adoptées par la Fédération Française de Triathlon.

REGLEMENT / AQUATHLON AVENIR

Article 1 : Principe d'organisation

L'Aquathlon Avenir est une épreuve sportive réservée aux jeunes de 2014 à 2005. Il est co-organisé par le HAC Triathlon et la ville de Sainte-Adresse et a lieu le dimanche 6 septembre 2020 à 10h00. Il comprend un enchaînement de natation et de course à pied sans arrêt de chronomètre.

Article 2 : Horaires

Briefing obligatoire 15 minutes avant le départ. Les dossards sont à retirer à partir de 9h00 et au plus tard 20 minutes avant le départ au local MNS, promenade François Lebel.

Départs :

- 10h00 Mini-poussins (2013/2014) et Poussins (2011/2012)
- 10h20 Pupilles (2009/2010)
- 10h50 Benjamins (2007/2008)
- 11h20 Minimes (2005/2006)

Après le retrait des dossards au local MNS, Promenade François Lebel, les briefings et les départs de course s'effectuent à la piscine des Régates.

Article 3 : Conditions d'inscription

Etre né(e) entre 2014 et 2005. Etre en possession d'un **certificat médical d'« aptitude à la pratique du sport en compétition » de moins d'un an à la date de l'épreuve**.

Tarifs :

5 € (7 € le jour de l'épreuve).

Article 4 : Parcours

- Mini poussins – Poussins : 50m de natation et 300m de course à pied.
 - Pupilles : 75m de natation et 600m de course à pied.
 - Benjamins : 100m de natation et 900m de course à pied.
 - Minimes : 200m de natation et 1200m de course à pied.
- Les épreuves de natation se déroulent à la piscine des Régates de Sainte-Adresse et la course à pied sur la promenade du bord de mer.

Article 5 : Classement et récompenses

Il sera établi un classement masculin et féminin par catégories d'âge d'après celles figurant dans l'article 2. Les vainqueurs individuels de chaque catégorie seront récompensés.

REGLEMENT / COMMUN AUX 2 EPREUVES

Article 6 : Responsabilité

L'organisation décline toute responsabilité en cas - d'accidents ou défaillance consécutifs à un mauvais état de santé du participant.
- d'accidents provoqués par le non-respect du Code de la route ou des consignes des organisateurs, de la Police ou des signaleurs.
- de perte ou de vol d'objets ou de matériel.
- de non-respect des consignes de sécurité dictées par le service visant à la santé d'un athlète.

Article 7 : Assurance

L'organisation est couverte par une assurance « responsabilité civile » et décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs.
L'organisation ne répond pas des dégâts ou blessures occasionnés par les participants. Ceux-ci sont couverts par leur propre assurance « dommages accidents ».

Article 8 : Infractions et sanctions

Les décisions d'arbitres seront sans appel. Seront mis hors course les concurrents coupables :
- de départ anticipé.
- de parcours non respecté.
- d'utilisation d'accessoires interdits comme les palmes, tubas, accessoires de flottaison, de respiration ou de propulsion en natation.
- de non-port du casque en VTT.
- d'absence du bonnet de bain en natation et de dossards dans les autres disciplines.
- de gêne volontaire ou de coups à l'égard d'autres concurrents.
- d'aide et de ravitaillement extérieur.
- du port d'une tenue indécente ou de course à pied torse nu.
- d'injures ou de comportements agressifs envers un membre de l'organisation.

Article 9 : Droit à l'image

Chaque concurrent ou son représentant si celui-ci est mineur autorise l'organisation à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre des documents promotionnels et publicitaires nécessaires pour les années suivantes.

Article 10 : Annulation

En cas de force majeure, événement climatique, terrain rendu impraticable suite à des intempéries, attentats, crise sanitaire, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation de l'épreuve pour les diverses causes citées précédemment, les équipes inscrites ne seront pas remboursées mais leur inscription sera conservée pour participer à une nouvelle organisation.

INSCRIPTION / AQUATHLON

Autorisation du représentant légal obligatoire pour chaque concurrent

NOM Prénom :
Né(e) le : Sexe : F M
Adresse :

Email..... Tél. :
Si licencié n° : Club :

Catégorie :

Mini poussins / poussins Pupilles Benjamins Minimes

(À remplir obligatoirement par le représentant légal)

Je soussigné(e).....

autorise mon enfant.....

à participer à l'Aquathlon Avenir de Ste-Adresse.

Je joins **un certificat médical « d'aptitude à la pratique du sport en compétition » de moins d'un an à la date de l'épreuve ou copie de ma licence de triathlon**. Mon enfant et moi-même avons pris connaissance du règlement de l'épreuve et nous nous engageons à le respecter.

Signature (du représentant légal) :

Joindre au HAC TRIATHLON le règlement de 5€ (inscription sur place 7€)

INSCRIPTION / TRIATHLON POUR TOUS

Autorisation du représentant légal pour tout concurrent mineur (minime à junior) :

NOM Prénom :
Né(e) le : Sexe : F M
Adresse :

Email..... Tél. :
Si licencié n° : Club :

(À remplir obligatoirement par le représentant légal)

Je soussigné(e).....

autorise mon enfant.....

à participer au « Raid du Cap » de Ste-Adresse.

Je joins **un certificat médical « d'aptitude à la pratique du sport en compétition » de moins d'un an à la date de l'épreuve ou copie de ma licence de triathlon**. Mon enfant et moi-même avons pris connaissance du règlement de l'épreuve et nous nous engageons à le respecter.

Signature (du représentant légal) :

Joindre au HAC TRIATHLON le règlement de 15€ (inscription sur place 20€)

Bulletin à envoyer ou à déposer à l'accueil de la Mairie -
1 rue Albert Dubosc, 76310 Ste-Adresse

Joindre un certificat médical ou une copie de licence FFTri et le règlement (ordre du chèque : HAC TRIATHLON)

RENSEIGNEMENTS :

www.hactriathlon.com / hactriathlon@gmail.com / 07 83 00 55 45

Inscription en ligne possible : www.klikego.com (avec surcoût)

(Clôture des inscriptions en ligne le vendredi 4 septembre 16h)